

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
D'ANTOINE-LABELLE

# AVIS PUBLIC

CHANGEMENT AU CALENDRIER DES SÉANCES DU  
CONSEIL DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

AVIS est donné par la soussignée qu'en vertu de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, le comité de la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle a ajouté, lors de sa séance du 23 octobre 2018 (résolution MRC-CC-13031-10-18) une séance ordinaire à son calendrier, soit le lundi 10 décembre 2018, à 9 h, à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle au 405, rue du Pont, Édifice Émile-Lauzon, à Mont-Laurier.

Donné à Mont-Laurier, ce 20<sup>e</sup> jour de novembre 2018.



Me Mylène Mayer  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière